

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

Paris, le 21 avril 2023

DIVIDENDE 2022

L'Assemblée Générale de Christian Dior, réunie le jeudi 20 avril 2023, a approuvé au titre de l'exercice 2022 le paiement d'un dividende de 12 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 5 euros par action le lundi 5 décembre 2022, le solde s'élève à 7 euros ; il sera mis en paiement le jeudi 27 avril 2023. Le dernier jour de négociation dividende attaché est le lundi 24 avril 2023.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.